

Embargo
1^{er} mars 2006
10.00 heures

Seul l'exposé prononcé fait foi



Conférence de presse du 1^{er} mars 2006
Marché postal : saisir les opportunités de croissance

Vue d'ensemble : Quelle politique pour notre marché postal?

Rudolf Ramsauer, président de la direction d'economiesuisse

Les milieux économiques représentent l'essentiel de la clientèle des services postaux – 80% du trafic postal est généré par la clientèle commerciale. L'économie a donc un intérêt évident à ce que des services postaux efficaces et innovants soient proposés. C'est la raison pour laquelle nous soutenons l'ouverture rapide et complète du marché postal. Le bénéfice principal de la libéralisation du marché postal réside dans la concurrence générale qui s'établit entre prestataires de services. En Suisse, la satisfaction des clients a déjà augmenté dans les segments de marché ouverts tel celui des colis. Un marché postal florissant est également un gage de création d'emplois chez les concurrents de la Poste suisse ainsi que dans les secteurs économiques apparentés.

En comparaison internationale, le marché suisse des lettres a bénéficié jusqu'ici d'une ouverture très modérée et pour le moins insuffisante. L'abaissement du monopole à seulement 100 grammes à partir d'avril 2006 contraindra toujours les clients à utiliser les services de la Poste suisse pour 90 % de leurs envois par lettre. Ainsi, la plus grande part du monopole est préservée. Pendant que la Suisse hésite, de nombreux pays européens procèdent avec détermination à l'ouverture complète de leur marché postal. L'écart entre la Suisse et les pays européens continue de se creuser.

Pour saisir les opportunités de croissance du marché postal, l'économie suisse présente dans une nouvelle prise de position des propositions concrètes pour l'évolution future de ce marché. La position de l'économie peut être résumée dans les quatre propositions suivantes :

Tout d'abord, economiesuisse préconise l'ouverture complète du marché postal et attend la préparation rapide des conditions cadres indispensables. Les prix ont été constamment à la hausse ces dernières années. Récemment, même "Monsieur Prix" a autorisé une nouvelle hausse. Pour stopper cette tendance, le marché postal doit être ouvert à tous les concurrents et les distorsions de concurrence totalement exclues. Cela implique l'existence d'une autorité de régulation sectorielle indépendante. Au vu des spécificités du marché postal – comme le maintien d'un service universel –, la Commission de la concurrence (Comco) n'est actuellement pas vraiment adaptée à la

surveillance suivie de ce dernier. Cependant, un transfert ultérieur de la surveillance du marché postal à la Comco est parfaitement envisageable.

En second lieu, l'ouverture complète du marché postal va de pair avec un ajustement du service universel. L'économie préconise une desserte de base subsidiaire ciblée pour tous les clients. Elle soutient ainsi un recentrage sur les envois adressés ainsi qu'un recours plus conséquent aux solutions d'agences postales. Dans la discussion sur le financement du service universel, il ne faut pas oublier que, au vu du confortable surfinancement actuel du service universel, la desserte de base ne devrait pas être menacée par l'ouverture complète du marché aux lettres.

Troisièmement, l'économie demande l'utilisation commune des infrastructures postales existantes afin de faciliter l'accès au service universel d'opérateurs tiers et éviter ainsi que ne perdure dans les faits une situation de monopole naturel. Les expériences de pays comme la Suède montrent que l'ouverture totale n'est pas encore une garantie suffisante pour l'établissement d'une concurrence effective. Particulièrement dans les régions périphériques peu peuplées, il faut s'attendre à une faible concurrence. C'est précisément la raison pour laquelle, afin qu'une concurrence puisse s'exprimer sur l'ensemble du territoire, l'économie demande une possibilité d'accès au "dernier kilomètre postal" aux concurrents de la Poste suisse à des conditions équitables. Sur cette question, le dossier semble être en mouvement.

Enfin, la Poste suisse doit être délivrée des contraintes étatiques et de l'emprise politique. La Poste doit pouvoir jouir de la plus grande liberté d'entreprise possible. Ainsi, un rapprochement aux conditions du secteur privé sont nécessaires. Concrètement, cela signifie d'une part la transformation en société anonyme ainsi que la possibilité de conclure des alliances. D'autre part, il s'agit d'apporter des adaptations dans les prestations de la caisse de pension et d'abandonner la soumission à la loi sur le personnel de la Confédération, mais tout en continuant à privilégier la recherche de solutions par les partenaires sociaux. Ainsi seulement l'entreprise pourra en tout temps s'adapter rapidement et de manière flexible aux actions de la concurrence et répondre aux besoins de la clientèle. Sur le plan de la gestion d'entreprise, il est en outre judicieux que la Poste suisse développe de nouvelles activités pour réaliser des synergies avec l'infrastructure existante. Mais la mise en œuvre ne doit intervenir que si d'éventuelles distorsions de concurrence au détriment des prestataires privés sont exclues. A cet égard, pour respecter les principes de base économiques et de concurrence, il faut une régulation plus claire pour la conduite parallèle entre des prestations du service universel financées par l'Etat et des activités à financer par des capitaux privés (vente de matériel informatique, papeterie). Cela suppose particulièrement une interdiction renforcée et vérifiable des subventions croisées. Dans ce contexte, economiesuisse ne voit aucune nécessité à créer une banque postale étatique qui serait financée par l'argent du contribuable ou par les bénéfices issus du monopole.

Plus de concurrence, un service universel ciblé, la collaboration avec l'économie (locale) et les concurrents, ainsi que plus de marge de manœuvre pour la Poste suisse, c'est ce que demandent les milieux économiques pour l'évolution future du marché postal.